

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTRÉAL, VENDREDI 20 OCTOBRE, 1893

No 8

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,
Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION: { Chambre 402 Bâtisse "New York Life,"
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION: { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union-Postale un an	3.00

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"
Montréal.

LE FOIN CANADIEN EN FRANCE

Un confrère de Paris, passant en revue la situation du marché des fourrages, écrit ce qui suit :

"De toutes les régions de la France, on se préoccupe,—nous en avons la certitude,—de la pénurie des fourrages qui doit aller en s'aggravant.

"Les foins ont manqué, à ce point que beaucoup de propriétaires et cultivateurs ont détruit leur bétail, faute de pouvoir le nourrir; à ce point que le gouvernement a décrété la suspension des droits dont sont frappés les fourrages étrangers en France pour permettre leur introduction jusqu'au 31 décembre prochain et, probablement, jusqu'au 31 janvier 1894.

"Diverses sortes de fourrages sont arrivées alors, en grosses quantités, de la Russie, de la Serbie, de l'Italie, de l'Autriche Hongrie, du Canada, de New-Jersey, de Baltimore, etc.

"L'Italie surtout s'est signalée. Elle a besoin d'argent et, quitte à laisser pâtir outre mesure ses bétails, elle a fait force de voiles pour approvisionner sa bonne amie, la France. Malheureusement, l'Italie a apporté dans ses transactions commerciales la bonne foi qu'elle prodigue dans ses rapports politiques et financiers. Les foins italiens ont été en forte partie refusés, même par la première de nos administrations. Les autres fourrages de diverses provenances ont été jugés inférieurs et ont motivé des difficultés pendantes.

"Seuls, les fourrages américains du Sud, des vastes régions du Texas, du Kansas, de l'Arkansas, du nord de la Louisiane, etc., dont il est venu jusqu'à présent des quantités relativement peu considérables, ont été appréciées, par les plus compétents, comme renfermant les meilleures qualités capables de remplacer les foins français absents.

"De nos foins, on n'en aura plus jusqu'en juin prochain, et pendant cette longue période de 8 à 9 mois, il faudra que nos chevaux et nos bestiaux mangent.....

"De telle sorte que les approvisionnements actuels se mâchent, se mangent, se rognent et s'engloutissent tous les jours. Pour les 150,000 chevaux de la guerre, pour un plus grand nombre de chevaux publics et particuliers, sans compter les autres animaux dans l'alimentation desquels entre le foin, des plus grandes administrations jusqu'au simple cultivateur, on se demande, avec une véritable anxiété, non seulement en France, mais dans plusieurs nations étrangères, par quels moyens on assurera la nourriture de nos chevaux et bestiaux, de nos auxiliaires indispensables, jusqu'en juin prochain, durant près de neuf mois, en attendant la nouvelle récolte.

"Ce miracle, seuls les *Ray Grass* d'Amérique, Texas, Kansas, Arkansas, Louisiane, etc., etc., qui existent en quantités énormes dans ces vastes régions, seuls les foins Américains pourront l'accomplir."

Vraiment, en lisant cet article où l'on classe le foin canadien parmi les sortes inférieures et où l'on exalte les qualités du foin des états du sud, nous sommes restés un instant rêveur.

Le *ray grass* des régions nommées (que l'auteur de l'article place dans l'*Amérique du Sud!!!*) est un foin long, dur, ligneux, semblable en beaucoup de points au foin naturel des grandes prairies de l'Ouest. Aux Etats-Unis, on le classe en troisième ou quatrième qualité, tandis que notre foin canadien est souvent classé comme No. 1 ou même *extra choice* et se vend au-dessus de la cote.

Les expéditions que nous avons faites sur la France, par Montréal et New-York, auraient-elles été faites si malheureusement, avec si peu de précautions, avec si peu de bonne foi, que notre foin en France, serait tombé en si basse estime ?

En continuant la lecture du confrère, nous tombons sur le paragraphe suivant :

"Dans cette situation que nous avons voulu bien faire saisir, nous n'avons pas hésité, au nom d'un Syndicat que nous dirigeons pour traiter avec une grande maison de New-Orléans qui s'est engagée à nous livrer, d'ici au 31 décembre ou 31 janvier prochain des quantités considérables de foins américains, première qualité, des origines indiquées."

Vous êtes orfèvre, M. Josse ! Et c'est pour cela que vous dédaignez le foin canadien pour vanter le foin du Texas et celui de la Louisiane !

Nous espérons que vous ferez peu de dupes et que les consommateurs français sauront faire la différence entre les deux articles.

Mais pour cela, il faut que nos expéditeurs canadiens se fassent une règle absolue de n'expédier en France que du foin No 1; à cette condition, il leur sera facile de